



ARRÊTÉ DU MAIRE N°048-2025

Le Maire de SEYSEL (Haute-Savoie),

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L 2212-2 et L 2213-1,

Vu le Code de la route,

Vu le Code de la voirie routière,

Considérant le chantier de rénovation des marquages routier et marquage des places de parking du centre-ville,

Considérant que pour la sécurité des intervenants et des usagers de la voie publique, il est nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement des véhicules,

Considérant l'intérêt général,

ARRÊTE

ARTICLE 1 Afin de permettre l'exécution des travaux susvisés, le lundi 05 mai 2025,

- La circulation et le stationnement resteront interdits à la suite du marché hebdomadaire dans toute la grande rue et sur la Place de l'Orme
- Le stationnement sera interdit :
 - Sur les places de parking le long du bâtiment de La Poste en face de la Rue des Remparts
 - Sur les places de parking de la promenade Montanier
 - Sur les places de parking en bordure de voirie des Berges du Rhône

Les interdictions se lèveront en fonction de l'avancement du chantier.

ARTICLE 2 Afin de permettre l'exécution des travaux susvisés, en fonction de l'avancement des travaux, le mardi 6 mai 2025,

- Le stationnement sera interdit :
 - Sur les places de parking de la promenade Montanier
 - Sur les places de parking en bordure de voirie des Berges du Rhône

Les interdictions se lèveront en fonction de l'avancement du chantier.

ARTICLE 3 L'entreprise FAR chargée des travaux laissera libre accès aux services de secours.

Tout véhicule en stationnement gênant sera considéré comme dangereux et pourra être enlevé à la demande d'un représentant de la force publique.

ARTICLE 4 La signalisation provisoire réglementant la circulation et le stationnement sera mise en place et enlevée par les services municipaux.

ARTICLE 5 Le présent arrêté sera publié et affiché dans les formes et lieux habituels.

Ampliation sera adressée :

- À la gendarmerie de Seyssel,
- Au centre de secours de Seyssel,
- A la police pluricommunale de Seyssel,
- A la mairie de Seyssel Ain
- Au centre technique municipal de Seyssel.

A Seyssel, le 28 avril 2025,

Le Maire, Gérard LAMBERT

